

Avantages et Inconvénients de la Réforme

Cette réforme se présente comme étant plus juste, plus équitable, elle est censée simplifier une organisation trop complexe (!), permettre une meilleure orientation et une évaluation plus régulière des progrès des élèves.

Voyons, point par point, ce qu'il en sera...

Plus juste ? Plus équitable ?

OUI dans la mesure où les élèves seront évalués à différentes périodes (contrôle continu et épreuves finales) et parfois par leur propre professeur et parfois par des professeurs extérieurs.

NON car les [E3C](#) (épreuves communes de contrôle continu) ne sont communes qu'à l'échelle d'un établissement. Certains établissements feront peut-être des E3C plus faciles ou plus difficiles que d'autres. Où est l'équité ? Certes, ces épreuves seront constituées par rapport à une banque nationale d'épreuves mais le barème et le niveau d'exigence attendu est fixé par les équipes pédagogiques des établissements.

NON car les élèves n'auront pas tant de choix que ça ! En arrivant en première, ils ne pourront pas forcément choisir les 3 spécialités de leur choix. Selon les lycées, ils devront se contenter d'un panel restreint de trinômes proposé par l'établissement. Ils en seront quitte à prendre une, voire deux spécialités qui leur déplaisent car ce seront les seules proposées avec la spécialité qu'ils désirent... Et pire, ensuite en terminale : les élèves pourront-ils abandonner la spécialité de leur choix ? Eh bien, il arrivera peut-être que non... Car là encore, les établissements ne proposeront pas forcément tous les binômes de deux spécialités en terminale. Dans certains lycées, seul un panel limité de binômes sera proposé. Chaque élève devra donc abandonner une spécialité de

telle sorte que les deux restantes fassent parties des binômes proposés. En clair, l'élève ne pourra pas forcément abandonner la spécialité de son choix !

Organisation simplifiée ?

NON ! Là, on peut très largement douter que l'organisation soit simplifiée... L'actuel baccalauréat est peut-être une usine à gaz, mais c'est une organisation qui fonctionne en pratique. Les services rectoraux ont des années d'expérience.

La réalité, c'est que ces services rectoraux vont plutôt être très largement déchargés aux dépens des professeurs et des établissements qui, à **moyens constants**, vont se voir confier l'organisation des E3C. Pour les chefs d'établissement, c'est donc une organisation beaucoup plus chargée qu'il va falloir caler.

Finalement, à travers cette réforme, Bercy fait des économies de moyens au niveau des rectorats en déléguant le baccalauréat aux établissements qui, eux, ne recevront aucune dotation supplémentaire... Bien joué !

NON ! Non également en ce qui concerne le principe de mutualisation des enseignements entre lycées d'un même bassin. Comme chaque lycée obtiendra une dotation pour offrir un certain panel (restreint) de spécialité, les lycées voisins devront se compléter. Concrètement, cela signifie que certains élèves devront se déplacer d'un lycée à un autre pour suivre certaines spécialités. Cette organisation va se révéler catastrophique d'un point de vue des emplois du temps, des concertations, des rythmes scolaires et s'avèrera également désastreuse d'un point de vue écologique (les collectivités devront mettre en place des transports réguliers entre les différents lycées)

Une meilleure orientation des élèves ?

NON ! Si l'idée des spécialités est bonne, dans la pratique, cela ne va rien changer à l'orientation. En effet, tous les

établissements ne pourront pas proposer, faute de moyens, tous les couplages de spécialités. Dans les faits, les élèves ne pourront choisir leur orientation que parmi un panel de couplages de spécialités ; ce panel étant plus ou moins large d'un lycée à un autre... Et il y a fort à parier qu'on retrouvera grossso modo, une coloration scientifique, une coloration économique et une coloration littéraire ce qui correspond aux séries disparues qui, finalement, continueront d'exister à travers ces couplages. Au final, pour l'orientation des élèves, quoi de neuf ?

Évaluation plus régulière des progrès des élèves ?

OUI, clairement : les élèves vont passer leur temps à être évalués : les notes du bulletin scolaire comptent pour le bac, à cela on ajoute les E3C (deux sessions en première, une terminale) et enfin les épreuves finales... Bref, c'est l'évaluation permanente. Alors est-ce un **OUI** vraiment bénéfique pour les élèves ? Pas sûr, car ils vont se retrouver dans une ambiance extrêmement anxiogène dont on sait très bien qu'elle n'est pas favorable aux apprentissages.

On peut émettre également d'autres réserves concernant ce dispositif :

- **le cloisonnement prévisible des disciplines.** Là, c'est complètement à contre courant de la tendance actuelle qui était au transdisciplinaire (EPI, TPE, etc.). Pourquoi cette réforme risque-t-elle d'accentuer le cloisonnement des disciplines ? Mettez-vous à la place du professeur de maths qui enseigne la spécialité maths. Il a donc face à lui des élèves qui ont pris la spécialité maths, logique. Mais ces élèves auront également une seconde spécialité : pour certains, ce sera Physique Chimie, pour d'autres la SES, pour d'autres les Sciences Informatiques... Du coup, le professeur de maths pourra-t-il proposer à ses élèves des applications aux Sciences Physiques ? Non, tout le

monde ne maîtrisera pas. Des applications aux SES ? Idem... Il sera donc constraint de se limiter à faire des mathématiques sans pouvoir donner des applications.

- une **hétérogénéité accrue**. En effet, quels élèves feront cette spécialité maths ? Les « bons » des anciennes 1re S seront toujours de la partie. Mais les « mauvais » des anciennes 1re ES aussi. Tout ce monde mélangé dans un même groupe. Comment le prof va-t-il s'y prendre pour gérer cette hétérogénéité ? Pourra-t-il décentement préparer certains élèves aux futures classes prépas scientifiques si la moitié de la classe le ralentit dans sa progression ?
- une **carte scolaire encore moins respectée**. Normalement, un élève doit aller dans le lycée de son secteur. Mais certains arrivaient à faire exception en choisissant stratégiquement certaines options rares. Ils pouvaient ainsi rejoindre un lycée « plus côté » hors secteur. On avait donc déjà un enseignement à deux vitesses avec d'un côté des lycées réputés et de l'autre, les lycées de seconde zone. Mais avec les spécialités et étant donné que les établissements ne pourront pas proposer tous les couplages possibles, il sera encore plus facile pour un élève de ne pas choisir le lycée de son secteur. Il lui suffira d'arguer que le pack de spécialités qu'il souhaite choisir n'est pas proposé par le lycée de son secteur alors qu'il l'est par un autre lycée plus prestigieux... On accentuera donc l'enseignement à deux vitesses. Les lycées « de banlieue » vont se vider ; en même temps, les lycées de « centre ville » à forte dotation ne pourront pas accueillir tout le monde et seront obligés de recruter sur dossier. Bref, là encore : où est l'équité ?
- des **professeurs moins disponibles** pour leurs élèves. En effet, en plus de la charge de travail habituelle, ils devront organiser les E3C. C'est une charge de travail considérable : choisir un sujet (+ un sujet de remplacement pour les absents) en concertation avec

l'équipe pédagogique (donc arriver à un consensus, ce qui demande de l'énergie et du temps), faire valider le barème et les modalités de l'évaluation (sûrement par compétences) par les services d'Inspection qui demanderont sûrement divers ajustements, participer aux réunions d'harmonisation de secteur pour limiter les écarts et injustices inter-établissements. Comme pour les élèves qui seront sans cesse évalués, les professeurs ne feront plus qu'évaluer, évaluer et encore évaluer. En conséquence, ils auront moins de temps disponible pour leurs cours et pour aider au plus près les élèves.

- la **fin du bac en candidat libre** ! Jusqu'à présent, n'importe qui pouvait s'inscrire à un BAC pour le passer en candidat libre en se soumettant aux épreuves finales lors du mois de juin. Mais avec cette réforme et l'arrivée du contrôle continu qui sera une usine à gaz gérée par les établissements, il ne sera plus possible pour une personne non scolarisée de passer un bac librement.
- la **fin des voyages scolaires**. Avec toutes les E3C à passer, le calendrier des épreuves sera très chargé. Il sera désormais impossible de planifier à l'avance un voyage scolaire car il risquerait de chevaucher une épreuve de contrôle continu.
- la **fin des options** ! En effet, actuellement seule l'option LCA est bonifiée (points au dessus de la moyenne x 3, en bonus). Si les autres options (telles de *maths complémentaires* ou *maths expertes*) ne sont pas bonifiées, très (ou trop) peu d'élèves les choisiront et, à terme, les établissements ne les ouvriront plus (car la budgétisation des options se fait sur les moyens internes à chaque établissement)...
- en **mathématiques, recrutement massif de professeurs contractuels**. En effet, depuis des décennies maintenant, l'enseignement des mathématiques souffre d'une cruelle crise de recrutement. Par exemple, chaque année, les

postes offerts au CAPES ne sont pas tous attribués, faute de candidats. Plus personne ne souhaite faire ce métier car les salaires sont devenus bien plus attractifs dans le secteur privé. Avec cette réforme et le transfert des mathématiques en enseignement de spécialité, on pourrait penser que les besoins en enseignants allaient être en baisse. Mais ce n'est pas trop ce qui se dessine : les familles continuent de choisir cette spécialité pour leur enfant (tout comme elles incitaient déjà auparavant une orientation en filière S) ; de plus, de nouveaux enseignements apparaissent dans le tronc commun, notamment la SNT en seconde ou l'enseignement scientifique en première, et comme il n'y a pour le moment guère de personnes qualifiés pour prendre en charge ces nouveaux dispositifs, certains établissements les confient aux professeurs de mathématiques... La carence de professeurs de mathématiques n'est donc pas prête de se résorber ! En conséquence, les rectorats seront contraints d'embaucher encore davantage de contractuels.

Voir [notre projet de simplification du baccalauréat](#) !

Donnez votre avis sur cette réforme !

Pour cela, remplissez le petit formulaire ci-dessous.

Nom ou pseudo

Email*

Vos impressions sur la réforme

- Excellente
- Très bonne
- Bonne mais pas parfaite
- A repenser
- Inapplicable
- A supprimer de toute urgence
- Fera des dégâts

Commentaire libre

Envoyer